



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Parc d'Activité Economique du Mont-Martin à Saint-Germain-du-Crioult - Condé-en-Normandie (14)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

CC Intercom de la Vire au Noireau

Raison sociale

Intercom de la Vire au Noireau

N° SIRET

2 0 0 0 6 8 7 9 9 0 0 2 0 0

Type de société (SA, SCI...)

Communauté de communes

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

GOURNEY-LECONTE

Prénom(s)

Catherine

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. b)	Création d'un Parc d'Activité Économique dont le terrain d'assiette est de 99 000 m <sup>2</sup> .

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en une opération d'aménagement de lots à vocation économique, afin d'y implanter des entreprises artisanales et/ou industrielles.

Cette opération s'étend sur une emprise totale de 9,9 ha, sur des parcelles identifiées dans la stratégie de développement de la commune sur un secteur classé 1AUx au PLU, et définies dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Le projet sera divisé en 7 lots +1 macrolot.

#### 4.2 Objectifs du projet

Créé en 2005, le PAE (Parc d'Activité Économique) du Mont-Martin accueille 5 entreprises artisanales sur 2,3 ha le long de la RD 512 entre Vire Normandie et Condé-en-Normandie, contribuant fortement au dynamisme de la commune de Saint-Germain-du-Crioult.

La continuité de ce projet permet ainsi à l'Intercom de la Vire au Noireau d'anticiper le maintien de l'offre locale en terrains d'activité économique, visant un futur développement d'entreprises existantes et/ou l'implantation de nouvelles activités.

Le PAE est situé le long d'un axe majeur reliant les 2 villes industrielles de l'EPCI.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Phase 1 : Réalisation du merlon paysager en limite des habitations

Phase 2 : Décapage des terres végétales, Terrassement de la structure de voirie et cheminements piétons, Réalisation des réseaux, Réalisation de la couche de GB sur la voirie, Plantation arbustives et engazonnement.

Phase 3 (suivant vente des terrains) : Pose des bordures, Réalisation de la couche de roulement, Reprise des engazonnements en accotement.

Concernant le rendu du chantier, avec les différents délais de traitement de l'administratif incompressible, il faut partir sur les dates suivantes :

Phase 1 : Dès que possible pour fin 2024

Phase 2 : Courant 2025

Phase 3 : Suivant les ventes des terrains

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les différents lots seront répartis à la demande (7 lots + 1 macrolot)

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager

Déclaration Loi sur l'Eau (rubrique 2.1.5.0, rejet d'eaux pluviales)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface opération	99 000 m <sup>2</sup>
Surface moyenne des lots (hors macrolots)	4 259 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la commune de déléguée de St Germain du Crioult (commune de Condé en Normandie) approuvé le 14 novembre 2019, Zone 1AUx, et en secteur OAP.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Projet de ZA de 2,3 ha ayant fait l'objet de PA et Déclaration Loi sur l'Eau en 2005.

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche est "250020048 LA DRUANCE ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS" est située à 0,5 km (NNO), et celle de Type II 250008479 BASSIN DE LA DRUANCE est située à 0,4 km (NNO)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'APB "FR3800543 Rivière le Noireau" est le plus proche à 5,6 km (SO), "FR3800981 La Vire et ses affluents" à 6,4 km (ONO) et "FR3800939 La Rouvre Et Ses Affluents" à 8,3 km (SE)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PNR "FR8000026 Normandie-Maine" est le plus proche à 19 km (SSE)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Route Départementale 512 non concernée par les cartes de bruit stratégiques des infrastructures de transports routiers et ferroviaires 4 ème échéance, approuvées par arrêté préfectoral du 23 février 2023.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Monument "Commanderie de Courval" est le plus proche à 2,3 km
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'apparaît pas prédisposé à la présence de zones humides. Toutefois, lors de l'étude sur site le 7 avril 2023, 2 sondages sur les 27 réalisées se révèlent être en zone humide. La zone humide inventoriée représente une emprise de 1108 m <sup>2</sup> étirée le long de la RD 512. Elle sera en partie préservée.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'EARL Espérance située au lieu-dit Vieuville, à une centaine de mètre du site du projet, est citée dans l'inventaire des anciens sites industriels et activités de services (CASIAS)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZRE "03003 Bathonien" est la plus proche à environ 18 km (ENE)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre le plus proche est "Périmètre rapproché (forage) 14002885 Forges F2" à Condé-en-Normandie, situé à 3,35 km" (SSO)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Site Inscrit le plus proche est à 6,5 km (NE) "14085 Vallée de l'Orne"

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Directive Habitats - Faune-Flore : ZSC à 1,7 km NNO FR2500118 Bassin de la Druance Directive Oiseaux : ZPS à 51,3 km NO FR2510046 Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Site Classé le plus proche est à 3,7 km "14003 Parc du château de Pontécoulant" (NNE)

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade du projet, l'export des matériaux sera privilégié. Une étude géotechnique sera réalisée pour évaluer la faisabilité d'un traitement du sol existant.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement il s'agit d'une zone agricole ne présentant aucun enjeu particulier (RGC 2022-2021 : Pomme de Terre, Blé tendre d'hiver, Maïs ensilage, Orge de printemps).  Dans le cadre du projet des espaces verts seront aménagés avec notamment la plantation d'arbres et de haies, susceptibles d'accueillir plus de biodiversité qu'actuellement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera pas d'impact direct ou indirect sur un site NATURA 2000. Au regard du FSD, aucun habitat ni espèce n'est susceptible d'être impacté puisque le site du projet ne présente pas de sensibilité environnementale particulière. Le caractère du projet ne fait pas partie des menaces et pressions énumérées dans le FSD.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement occupé par des activités agricoles (céréales, légumineuses). Le projet engendrera la consommation de ces espaces mais sera l'occasion de conforter la trame bocagère subsistante en complétant le réseau de haie.  La lisière Nord devra être soignée pour créer une entrée de ville valorisante et mettre en valeur la « vitrine » de l'opération.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'une installation classée à moins de 500 m "EARL ESPERANCE" (installation agricole) Numéro d'établissement : 0051401047 SIRET : 41254168200016
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sismicité niveau 2 : risque faible Retrait gonflement des argiles niveau 1 : exposition faible Remontées de nappes sur la partie Nord où une petite zone apparaît comme soumise à un risque pour les infrastructures profondes (2,5 à 5 m).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet offrira de nouveaux services, par conséquent des individus seront amenés à s'y déplacer ce qui occasionnera un flux de véhicules. Au regard du nombre de lots, le flux de véhicule ne sera pas important, comparé à une zone commerciale ou une zone d'habitation. Au regard de la position géographique du projet, l'impact sera minime. En effet celui-ci est situé au bord de la RD 512.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier et d'exploitation, le projet est susceptible d'être source de bruit temporaire. Son impact sera faible au regard de son emplacement (RD 512).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etant situé au bord de la RD 512, le projet sera concerné par le bruit des véhicules mais n'étant pas voué à l'habitat, cela n'est pas source d'incidence.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas d'odeur particulière.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier le projet est susceptible de provoquer des vibrations mais de façon temporaire.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage LED sera mis en place, respectant la réglementation, avec une extinction totale pendant la nuit, de 22h à 6h30.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront gérées au moyen de noues plantées le long de la voirie et par un bassin d'infiltration des eaux. Les eaux usées seront raccordées au réseau existant de la Zone d'Activités.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Milieu naturel, respectant les recommandations du SDAGE Seine-Normandie 2022-2027 (traitement in situ avec infiltration privilégié, occurrence au moins 30 ans, traitement qualit. et quantit.)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas la production de déchets inertes ou dangereux. Les ordures ménagères seront collectées au porte à porte par le gestionnaire.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera une modification de l'usage du sol. Cependant, des mesures seront mises en place pour avoir un maximum de végétation et limiter l'imperméabilisation : plantations de haies, d'arbres, création de stationnement enherbés, conservation des haies bocagères existantes, mise en place de noues plantées...

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Une zone humide a été observée sur la partie Nord du projet, le long de la RD 512. (environ 1 100m<sup>2</sup>). Cette dernière est en partie évitée par le projet.

Les eaux pluviales seront gérées au moyen de noues (10 m<sup>3</sup>) et d'un bassin de stockage/infiltration de 1 350 m<sup>3</sup> utile pour assurer un traitement quantitatif et qualitatif. Ces ouvrages seront mis en place dès les 1ères phases des terrassement pour assurer la protection en phase travaux.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin de limiter l'impact du projet sur l'environnement, ce dernier a été adapté dans le temps et après différentes phases de concertation. Suite à l'inventaire des zones humides, l'esquisse du projet a été retravaillé et les a exclu de tout aménagement (évitement).

Le contexte local a également été pris en considération dans le but d'avoir une insertion paysagère la plus neutre possible (stationnement enherbé, création de haies, mise en place de merlon plantés, limitation des surfaces artificialisées en fonction de la demande, petites parcelles en front de route départementale pour maîtriser l'impact paysager de l'opération).

Du point de vue paysager, le projet prévoit la mise en valeur des haies bocagères existantes en limites du projet et la réalisation de nouvelles haies bocagères en limite avec l'espace agricole et à l'intérieur du projet.

A ces haies bocagères s'ajouteront l'obligation de planter des haies libres champêtres le long des limites des lots et l'imposition de planter des bosquets sur les lots.

Le choix des essences pour les haies sera porté sur des essences non susceptibles de provoquer des réactions allergiques ou d'être parasitées par des espèces animales allergisantes.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée, nous estimons que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale. Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences directes ou indirectes sur son environnement proche ou lointain (Natura 2000). Les impacts liés aux nuisances sonores ou au trafic routier sont absorbables par le réseau viaire déjà existant et n'auront pas d'impacts sur les habitations situées à l'ouest, notamment la nuit. Une intégration paysagère (merlon planté, haies, noues...) sera de mise pour limiter l'impact visuel du projet. Le projet respectera la réglementation en vigueur liée aux problématiques de gestion des eaux pluviales et sera en adéquation avec le PLU.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Diagnostic zones humides (cartographies et sondages)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Fiche parcellaire Géorisques - ERRIAL	<input checked="" type="checkbox"/>
3	OAP Secteur 5 du site	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom GOURNEY-LECONTE

Prénom Catherine

Qualité du signataire Présidente

A VIRE NORDMANNIE

Fait le 04/04/2024



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
INTERCOM  
de la Vire  
au  
Noireau

Signature du (des) demandeur(s)